

Contributions, perspectives et Recommandations des Peuples Autochtones en Matière de Solutions Fondées sur la Nature (SFN)

L'expression « solutions fondées sur la nature » est présentée comme un nouveau moyen innovant permettant de rapprocher l'homme et la nature tout en apportant des solutions à la crise du changement climatique. Selon les promoteurs de la terminologie SFN, il s'agit d'une approche qui vise à protéger, à gérer durablement et à restaurer les écosystèmes naturels et modifiés qui répondent aux changements sociétaux de manière efficace et adaptative tout en offrant simultanément des avantages en ce qui concerne le bien-être humain et la biodiversité. Cette terminologie a été inventée et définie par les membres de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) lors du Congrès mondial de la nature de 2016. Elle a été inventée, définie et adaptée par l'UICN au moyen d'une résolution.¹

Mais pour les peuples autochtones, que signifient les solutions fondées sur la nature ?



Tebtebba, en partenariat avec Elatia² a facilité une recherche exploratoire en 2021 sur les points de vue et les perspectives des peuples autochtones concernant leur rôle en matière de SFN et leurs perceptions quant à ses principes. Celle-ci s'est faite en collaboration avec les Indigenous Livelihoods Enhancement Partners (ILEPA) basés à Narok, au Kenya, dans le cadre de deux études de cas – l'une axée sur le point de vue des pasteurs masais au nord du Kenya et la Fondation Lelewal au Cameroun, qui a mené une étude de cas auprès des communautés Baka, Bgyeli / Bakola et Bedzang, qui sont principalement des chasseurs-cueilleurs ; le Centre for Indigenous Peoples Research and Development (CIPRED) au Népal et l'Institut Dayakologi (ID) en Indonésie. En ce qui concerne l'Amérique latine, le Centro Para La Autonomía Y Desarrollo De Los Pueblos Indígenas (CADPI) s'est chargé de la coordination des études de cas, dont l'une s'est effectuée au territoire de Katara au Nicaragua et une autre dans la nation Tacana en Bolivie.

Cette infographie tente de saisir les résultats de l'étude exploratoire et propose également des recommandations en vue de l'opérationnalisation des Solutions fondées sur la nature tout en respectant les droits de l'homme, y compris ceux des peuples autochtones.

CONTEXTE

Les territoires des peuples autochtones se chevauchent avec les zones de biodiversité, ce qui entraîne des conflits par rapport aux politiques relatives à l'utilisation des terres, telles que la conservation et les aires protégées dans de nombreux pays.

De nombreux peuples autochtones sont expulsés, se voient interdire l'accès à leurs territoires ou sont même criminalisés en raison des politiques de conservation étatiques, de la mise en œuvre de projets de développement et de la non-reconnaissance de leurs droits fonciers. Bien que les peuples autochtones occupent des zones riches en ressources, ils restent marginalisés, pauvres et très vulnérables, notamment les femmes, face aux défis climatiques, à celui de la pandémie mondiale de COVID-19 et à d'autres facteurs socioculturels et politiques.

L'exclusion historique des peuples autochtones des processus de développement menés par les gouvernements, de la planification à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation, se poursuit.

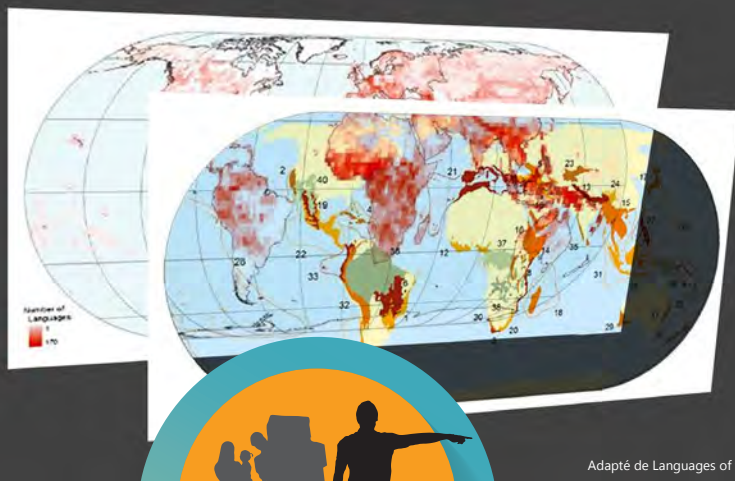
Malgré une reconnaissance internationale croissante, la contribution des connaissances traditionnelles et de la gouvernance coutumière des peuples autochtones à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique n'est pas reconnue dans de nombreux États.

La poursuite du développement agressif dans les territoires de nombreux peuples autochtones persiste, ce qui inclut ensuite la conversion de l'utilisation des terres, la fragmentation des terres au moyen de programmes de vente et de clôtures qui limitent la mobilité des peuples et des animaux, en particulier en Afrique.



Le soutien financier en matière de climat reste minime, voire inexistant, en ce qui concerne les solutions au changement climatique proposées par les autochtones.

Les cadres législatifs et politiques relatifs aux peuples autochtones, au changement climatique et aux solutions fondées sur la nature ne sont pas assez solides ou aggravent la non-reconnaissance des droits des peuples autochtones.



Adapté de Languages of the World



On constate une tendance croissante consistant à passer de la propriété communale ou collective à celle privée, comme c'est le cas au Kenya et dans d'autres pays, ce qui peut potentiellement entraîner une détérioration de la base de ressources, la dégradation, la surutilisation et le déboisement des milieux naturels bruns, bleus et verts.

La menace de perte d'identité s'accompagne de l'affaiblissement des institutions sociales des peuples autochtones.



PERSPECTIVE DES PEUPLES AUTOCHTONES SUR LA NATURE ET LES SOLUTIONS FONDÉES SUR ELLE

Les peuples autochtones considèrent la nature comme quelque chose qui offre une interdépendance complexe entre toutes les formes de vie. C'est la maison – on l'appelle le « fondement de la vie », le « berceau de la vie », le « point focal de la vie » et les « espaces de vie », qui est la base de l'identité et assure la survie.



Pour les Baka, Bgyeli / Bakola et Bedzang au Cameroun, la forêt, ou étymologiquement, *bélé, dyii et mboo*, ont à voir avec la maison ou le lieu d'habitation, ce qui pourrait se traduire par le «

berceau de la vie » et le « *point focal de la vie* ». Cela implique que leur vie tourne autour de la forêt puisque tous les aspects de leurs unités de vie sociale sont inextricablement liés à la forêt.

Les solutions fondées sur la nature, quant à elles, opposent les solutions anciennes à celles nouvelles en matière de changement climatique. Mais pour les peuples autochtones, les solutions fondées sur la nature constituent un système pratiqué depuis des temps immémoriaux, transmis du passé à la génération actuelle, même si on ne les appelait pas ainsi. Les SFN consistent à considérer l'homme et la nature comme coexistant, en harmonie et en unité, l'un avec l'autre, ce qui entraîne une utilisation durable des ressources et favorise un mode de vie agréable (buen vivir). Les SFN mettent l'accent sur l'interdépendance de la diversité culturelle et biologique.



Enfin, malgré des points de vue variés et opposés sur les SFN, les peuples autochtones y voient une opportunité favorisant leur engagement en vue de faire avancer leurs droits et leurs activités de plaidoyer, en particulier autour de l'action climatique.



Gestion territoriale autochtone et conservation des sources d'eau

Le territoire indigène Tacana est directement lié à 20 bassins hydrographiques différents, qui font partie du bassin de la rivière Beni. Quinze d'entre eux sont nés dans les montagnes Tigre, Cuñaca, Hurehuapo, Mamuque et El Bala dont les sources marquent les frontières du Madidi National Park. Des fleuves importants naissent de ces bassins, tels que l'Emero, le Tequeje, l'Enapurera et le Tarene. L'étude sur la gestion territoriale autochtone et la protection des sources d'eau dans le Tacana TCO a permis d'identifier 83 rivières et ruisseaux, dont 75 % de leur source se situe dans les montagnes susmentionnées. Le territoire de Tacana protège une vaste forêt continue et intacte dans laquelle sont recueillies les eaux qui descendent des chaînes de montagnes et dont dépend l'approvisionnement en eau en aval. Les bassins émanant des rivières Emero, Tequeje et Undumo naissent directement dans les plaines où des aquifères les alimentent en eau.

Le territoire indigène protège les sources d'un grand nombre de plans d'eau qui apportent chacun, en moyenne, 0,83 m³ d'eau par seconde à la rivière Beni. Cette rivière déverse à son tour jusqu'à 2 050 m³ d'eau par seconde à hauteur de l'étroit del Bala vers son bassin éponyme. La rivière Beni dépose la plus grande quantité d'eau et de sédiments avec des nutriments dans la rivière Madera, le plus grand bassin de l'Amazonie.

Différentes pressions naturelles et activités humaines menacent la préservation de ces bassins. L'analyse de la vulnérabilité au sein des bassins au changement climatique montre le niveau d'exposition, de sensibilité et de capacité d'adaptation des différents écosystèmes. Les résultats révèlent une vulnérabilité moyenne dans 63 % des zones des bassins, en particulier Emero, Undumo et Enapurera, qui se trouvent dans le COL de Tacana et à la frontière avec le Madidi National Park. Les bassins à haute vulnérabilité (18 %) et à vulnérabilité extrême (19 %), comme le fleuve Turiapo, occupent des zones plus petites, sont traversés par l'autoroute San Buenaventura-Ixiamas et sont proches de la ville de San Buenaventura, qui met en péril la communauté et les terres autochtones.

Source : CADPI, 2022. Bolivie : San Miguel del Bala dans le Madidi National Park

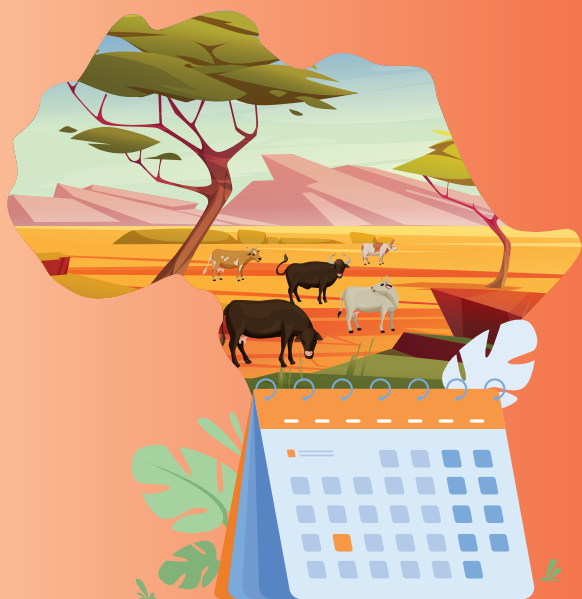
Shyagya est une institution coutumière des peuples indigènes Tsum Nubri dans le district de Gorkha. Shyagya est une culture de la non-violence enracinée dans la religion bouddhiste. Dans la vallée de Tsum, cette tradition est codifiée par une règle en sept points : pas de chasse, pas de meurtre d'animaux (domestiques et sauvages), pas de piégeage d'animaux sauvages, pas de chasse au miel, pas de feu de forêt, pas de commerce (vente) d'animaux domestiques pour l'abattage et pas de vente de viande. Les sept points ont été rédigés en écriture Sambota en 1939 (1996 BS [Bikram Sambat, calendrier officiel népalais]) à l'initiative des chefs Lamas de Mu Gumba (Gumba : monastère bouddhiste), Labrang de Niley, Ngakyu, Khangsar, Ghanjen des localités respectives et du Vénérable Drukpa Rimpochhev Serap Dhorje.

Shyagya a en outre joué un rôle crucial en ce qui concerne la conservation de la faune en voie de disparition, en particulier du léopard des neiges, de l'ours brun de l'Himalaya et du cerf porte-musc dans cette région. Le comité Shyagya impose une interdiction stricte des incendies de forêt, ce qui a remarquablement contribué au maintien de l'habitat faunique et de la faune elle-même. Cela s'est traduit par une augmentation des observations d'animaux sauvages dans la basse vallée de Tsum, un phénomène rare jusqu'en 2012 dans la région de Lokpa à Chumling.

Source : Pasang Dolma Sherpa, 2022. Népal : les Ngisyanwas et Tsum Nubri dans les districts Manang et Gorkha

SYSTÈMES ET PRATIQUES DE CONNAISSANCES AUTOCHTONES, TRADITIONNELLES ET LOCALES ET SFN

En Asie, cela se manifestent à travers le leadership autochtone et les institutions coutumières pour la conservation des forêts et de la biodiversité, à travers les sagesse locales telles que les sept fortunes³ des Dayaks en Indonésie. Les jeunes et les enfants sont fortement engagés dans la gestion des ressources naturelles en tenant compte de la sagesse locale, y compris la transformation des produits naturels et la création de centres commerciaux pour les forêts gérées par les clans comme les Dahas, Tembawang et Pelaman en Indonésie. Cet engagement de la jeune génération est un moyen très efficace d'éducation naturelle et culturelle.



En Afrique, les pratiques de pâturage des troupeaux itinérants, le zonage de l'utilisation des terres et l'utilisation d'un calendrier saisonnier bioculturel ont permis de préserver la terre et la biodiversité. Les systèmes de surveillance communautaires sont adaptables, ce qui témoigne d'une approche pratique du partage des connaissances. Cela inclut également les occupations traditionnelles, le maintien de la santé et du bien-être, et la survie de base. De plus, la culture et la religion jouent un rôle important dans les pratiques de conservation, le reboisement et la domestication, ainsi que dans les pratiques agroforestières. Par exemple, les clans Maasai se reflètent dans la nature à travers des totems et celle-ci se reflète dans tous les rites de passage à travers l'utilisation symbolique de plantes telles que emisigiyoio, ilatimi, olartat, entre autres.

En Amérique latine, les SFN se manifestent dans leurs réglementations de gestion durable de l'écotourisme basées sur les coutumes, les traditions et les systèmes de gouvernance comme dans le cas de la Bolivie, et la conservation, la préservation des connaissances, la gouvernance territoriale et communautaire comme au Nicaragua. Cela s'explique également par les capacités à cultiver pour se nourrir, y compris des légumes, des arbres fruitiers et même du gros et du petit bétail dans leur propre arrière-cour ainsi que dans leurs zones de production, comme l'ont démontré les femmes Karata.

Les SFN concerne la coexistence pacifique avec la nature et la connaissance des avantages et des propriétés de la nature, y compris sa capacité à fournir des médicaments pour guérir et traiter les maladies, les affections et tout autre problème affectant les membres de la communauté.



QUELS SONT LES ÉLÉMENTS QUI FONT FONCTIONNER LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE ? PERSPECTIVES DES PEUPLES AUTOCHTONES

1

Les SFN devraient être ancrées sur la reconnaissance, le respect et la promotion des droits de l'homme et des droits des peuples autochtones, en ayant ces derniers comme partenaires actifs (et non comme de simples bénéficiaires).



2

Une approche fondée sur les droits qui met l'accent sur la reconnaissance des droits des peuples autochtones, de leur identité, de leurs terres et territoires, de leur développement autodéterminé et de leurs systèmes et institutions de gouvernance coutumière, ainsi que sur la protection de ces droits par le biais du consentement préalable, libre et éclairé. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) devrait servir de référence en la matière.



3

Un cadre de SFN qui reconnaît la relation indissociable entre les personnes, la nature et la culture.



4

Des SFN qui tiennent compte des connaissances, de la culture, des traditions, de la spiritualité, des systèmes de croyances et des systèmes de valeurs indigènes des peuples autochtones.



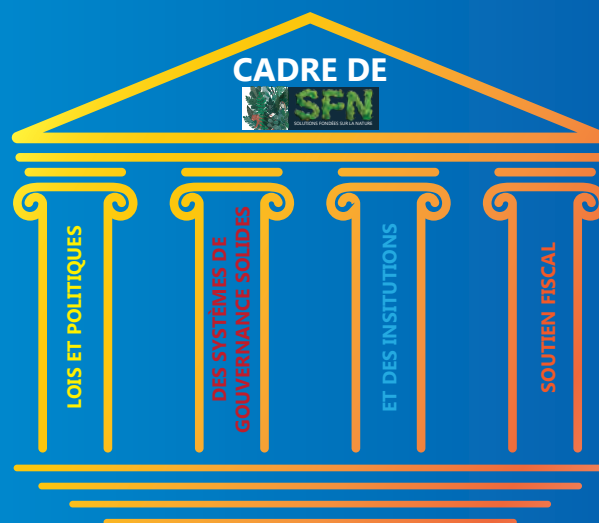
5

Des SFN qui promeuvent la justice sociale par le biais d'un partage équitable des ressources et des bénéfices, et l'accès aux services sociaux, et qui offrent un mécanisme de réclamation accessible et culturellement approprié.



6

Un cadre de SFN efficace soutenu par des lois et des politiques habilitantes, des dispositions institutionnelles pertinentes pour des systèmes et des institutions de gouvernance solides et un soutien fiscal.



RECOMMANDATIONS ET VOIE À SUIVRE

Des recommandations clés et des voies à suivre ont été formulées à la suite de l'intégration des conclusions issues des six études de cas nationales.

RECOMMANDATIONS

01

reconnaître, respecter et promouvoir les droits des peuples autochtones à leur identité, à leur culture, à leurs terres et territoires, à l'autonomie gouvernementale, au développement autodéterminé, à la justice sociale et au partage des avantages. Le respect et la promotion des droits des peuples autochtones doivent être conformes à l'UNDRIP, en intégrant des garanties solides et efficaces pour relever les défis. Ils devraient soutenir les transitions foncières vers la sécurisation du régime foncier coutumier en faveur des peuples autochtones. En plus, il est nécessaire de faire en sorte que les systèmes et pratiques de connaissances autochtones soient intégrés dans les contributions déterminées au niveau national (CDN), les plans d'action nationaux sur le climat et les stratégies nationales de lutte contre le changement climatique ;

02

renforcer la représentation, l'engagement plein et effectif des peuples autochtones dans la prise de décision, en garantissant des processus permettant de donner le consentement libre, préalable et éclairé, de la planification à la mise en œuvre, en passant par le suivi et l'évaluation de toutes les initiatives relative aux SFN ;

03

fournir un soutien et des mécanismes permettant d'autonomiser les peuples autochtones grâce à des programmes de renforcement des capacités qui enrichiront leurs connaissances et leurs compétences ;

04

reconnaître et promouvoir le développement fondé sur les droits de l'homme et les approches politiques qui soutiennent les modes de vie autochtones ;

05

améliorer et promouvoir des données désagrégées sur les statistiques nationales et mondiales pertinentes pour les peuples autochtones, telles que les comptes nationaux des produits et la mesure de l'évaluation métrique des ressources, entre autres ;

06

soutenir la documentation des pratiques autochtones et traditionnelles, et soutenir et améliorer les efforts en matière de rapports et de partage des connaissances sur divers documents et rapports sur les initiatives et actions autochtones à l'aide de diverses plateformes, y compris la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones (LCIP) ;

07

développer et élargir les partenariats en matière de production de connaissances, notamment en identifiant les indicateurs pertinents des connaissances traditionnelles sur le bien-être des peuples autochtones ;

08

reconnaître et promouvoir une approche fondée sur les droits de l'homme par rapport aux SFN, en mettant l'accent sur les personnes, la culture et la nature comme une seule et même chose ;

09

créer des cadres politiques en vue d'une production et d'une consommation durables permettant une mise à l'échelle immédiate des économies durables et revitalisant les systèmes alimentaires autochtones ; et

10

renforcer et fournir des espaces institutionnels pertinents pour un engagement efficace des peuples autochtones aux niveaux local et national.

**Les États /
gouvernements,
acteurs non
étatiques et
organismes
multilatéraux,
doivent**



VOIE À SUIVRE

01

élaborer des stratégies et soutenir leurs efforts de lobbying et de plaider aux fins de l'élaboration et l'opérationnalisation des SFN ;

02

pérenniser la contribution aux SFN et aux initiatives de lutte contre le changement climatique, et élargir les partenariats et la collaboration avec des alliés et des réseaux de soutien, y compris avec les OSC, le secteur privé et les États amis ; et

03

continuer à renforcer les capacités, les connaissances et les compétences institutionnelles et communautaires en matière de documentation, de suivi, de développement organisationnel, de leadership et de gestion financière, entre autres.

Les peuples autochtones, y compris les femmes, doivent

Les organisations de la société civile doivent

01

mener des activités de sensibilisation, d'éducation et de CLIP en matière de conception de projets et de programmes connexes dans les communautés de peuples autochtones ou dans des zones proches de leurs communautés.

Notes de fin

¹ CC-2016-Res-069_EN : https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/resrecfiles/WCC_2016_RES_069_EN.pdf.

² Elatia Partnership est le Partenariat mondial des peuples autochtones sur le changement climatique, les forêts et le développement durable. ELATIA, formé en 2009 sous la direction de Tebtebba, est actuellement composé de 19 organisations, réseaux et ONG de peuples autochtones dans 13 pays : Tebtebba ; Aliansi Masyarakat Adat Nusantara (AMAN) et Institut Dayakologi (ID) – Indonésie ; Fondation Maleya – Bangladesh ; Silingang Dapit à Sidakang Mindanao (SILDAP) et Ugnayang Pambansa pour Katutubong Kaalaman à Talino (UPAKAT) – Philippines ; Center for Indigenous Peoples' Research and Development (CIPRED) – Népal ; Centre for Research and Development in Upland Areas (CERDA) – Viet Nam ; Lelewal – Cameroun ; Mainyoto Pastoralist Integrated Development Organization (MPIDO) et Indigenous Livelihoods Enhancement Partners (ILEPA) – Kenya ; Pastoralists Indigenous Non-Governmental Organizations (Forum de PINGO) – Tanzanie ; Servicios del Pueblo Mixe-Asamblea Mixe Para el Desarrollo Sostenible – Mexique ; Centro de Culturas Indígenas el Perú (CHIRAPAQ) – Pérou ; Centro para la Autonomía y Desarrollo de los Pueblos Indígenas (CADPI) – Nicaragua ; Conselho Indígena de Roraima (CIR) – Brésil ; Dignite Pygmee (DIPY) et UEFA – République Démocratique du Congo ; Federación por la Autodeterminación de los Pueblos Indígenas – Paraguay. ELATIA est un terme indigène Massaï qui signifie « quartier ». Dignite Pygmee (DIPY) et UEFA – République Démocratique du Congo ; Federación por la Autodeterminación de los Pueblos Indígenas – Paraguay.

³ Les sept fortunes selon les Dayaks sont : 1) diversité et durabilité ; 2) coopération et unité ; 3) organique et naturel ; 4) rituels et spiritualité ; 5) processus et efficacité ; 6) domestique et subsistance ; et 7) droit coutumier et localité.



TEBTEBBA

1 Roman Ayson Road, Baguio City 2600, Philippines
Tel. No. +63 74 444 7703
Email: tebtebba@tebtebba.org
Website: www.tebtebba.org



Avec les contributions de :

- Indigenous Livelihoods Enhancement Partners (ILEPA), Kenya
- Lelewal Foundation, Cameroun
- Centres for Indigenous Peoples Research and Development (CIPRED), Nepal
- Institut Dayakologi (ID), Indonésie
- Centro Para La Autonomía Y Desarrollo De Los Pueblos Indígenas (CADPI), Nicaragua

Rédacteurs: Helen Biangalen-Magata and Doris Borna Mae H. Esteban

Mise en page et conception graphique: Paul Michael Q. Nera

Avec le soutien de la

